

CAISSE DE SOLIDARITE

Le conseil d'administration du collège du 23 juin 2016 a créé une caisse de solidarité alimentée par des **contributions volontaires des familles** et destinée à participer au financement de sorties scolaires et également, si besoin est, d'accorder une aide financière ponctuelle pour les voyages scolaires aux familles en difficultés financières.

Une participation **volontaire et facultative** de 10 € ou plus est demandée aux familles dans ce cadre.

Si vous souhaitez y souscrire, merci de remplir le papillon ci-dessous et de le faire parvenir **au professeur principal de votre enfant ou au service intendance** en y joignant un chèque bancaire à l'ordre de l'agent comptable du collège de Sèvres en indiquant au dos du chèque : « caisse de solidarité »

La principale,
M. MARCHAL

✂-----

CAISSE DE SOLIDARITE (Contribution volontaire)

Nom : Prénom : Classe :

Nom du responsable légal :

Souhaite contribuer à la caisse de solidarité

Montant :

(par chèque à l'ordre de l'agent comptable du collège de sèvres)

Date :

Signature :